

DÉCLARATION DE DOMICILE PROFESSIONNEL

A adresser par courriel aux adresses mails indiquées ci-dessous

CNBF : Toque actuelle :
 Nom : Prénom :
 Adresse personnelle :
 Portable :

NOUVELLES COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Nouvelle adresse à compter du : / /
 Adresse :
 Téléphone professionnel (*obligatoire*) : Télécopie :
 Email professionnel (*obligatoire*) :
 Lieu d'archivage des dossiers des clients (*adresse physique : cabinet / adresse personnelle / box de stockage ou numérique : cloud du CNB / cloud certifié : <https://certificats-attestations.afnor.org/referentiel/NF461>*) :

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- | | |
|--|--|
| <p>→ Collaboration libérale ou salariée
sepcollab@avocatparis.org</p> | <p><input type="checkbox"/> Contrat de collaboration conforme à l'annexe XI du RIBP
(<i>En cas de changement d'adresse du cabinet, c'est à ce dernier de faire les démarches</i>)</p> |
| <p>→ Exercice individuel
sepdom@avocatparis.org</p> | <p><input type="checkbox"/> Convention de mise à disposition conforme à l'article P.48.1 et à l'annexe XIV-B du RIBP + plan des locaux
ou
<input type="checkbox"/> Convention de sous-location avec un cabinet d'avocats conforme à l'article P.48.3 et à l'annexe XIV-A du RIBP + bail principal ou attestation du bailleur principal autorisant la sous-location + plan des locaux
ou
<input type="checkbox"/> Bail professionnel, commercial ou mixte (sur un local entier) + plan des locaux
ou
<input type="checkbox"/> Contrat CDAAP
ou
<input type="checkbox"/> Convention à temps plein avec un centre d'affaires conforme à l'article P.48.2 et à l'annexe XIV-C du RIBP + plan des locaux
ou
<input type="checkbox"/> Convention à temps plein avec un professionnel réglementé conforme à l'article P.48.2 du RIBP + plan des locaux
ou
<input type="checkbox"/> Titre de propriété + extrait du règlement de copropriété autorisant l'exercice d'une profession libérale + plan des locaux</p> |
| <p>→ Exercice en structure
sepgroupe@avocatparis.org</p> | <p>Cf. fiche structure</p> |
| <p>→ Exercice principal à l'étranger
cteneau@avocatparis.org</p> | <p>Cf. site Internet pour la liste des pièces :
https://www.avocatparis.org/carriere/j-exerce-international/autorisation-dexercice-principal-letranger</p> |

JUSTIFICATIF DE LA FIN DU MODE D'EXERCICE PRECEDENT pour les collaborateurs et associés uniquement

- Contrat de collaboration :
Précisez la date de fin : **ET la nature de la rupture (obligatoire, article P.14.4.0.1 du RIBP)** :
 à l'initiative du collaborateur à l'initiative du cabinet d'un commun accord
 à l'initiative du collaborateur pour manquement grave à l'initiative du cabinet pour manquement grave
- Retrait d'associé d'une structure d'exercice ou de moyens : procès-verbal de retrait + acte de cession de parts

Précisez le nom des COLLABORATEURS SOUS LOCATAIRES ET DOMICILIES concernés par le DÉMÉNAGEMENT

Pour les sous-locataires et domiciliés, **joindre obligatoirement une nouvelle convention de sous-location**
 Pour les avocats domiciliés dans le cadre de leur exercice à l'étranger, **joindre une nouvelle attestation de domiciliation**

Fait à Paris, le

Signature :

DÉCLARATION STRUCTURES

A adresser par courriel à sepgroupe@avocatparis.org

Raison sociale / dénomination :

NOUVELLES COORDONNEES

Nouvelle adresse à compter du : / /

Adresse :

Téléphone structure : Télécopie structure :

Email structure :

Précisez si besoin les mails et téléphones de chaque associés :

.....

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

→ Création d'une structure d'exercice ou de moyens

- Mail de demande d'inscription de la structure au tableau du barreau de Paris
- +
- Statuts signés
- +
- Justificatif du siège social (cf. ci-dessous)

→ Intégration en qualité d'associé d'une structure d'exercice ou de moyens

- Procès-verbal d'intégration/Courrier du Managing Partner Monde agréant l'associé
- +
- Eventuel acte de cession de parts

→ Changement d'adresse

- Procès-verbal de transfert de siège
- +
- Justificatif du nouveau siège social :
 - Bail professionnel, commercial ou mixte + plan des locaux ou
 - Convention de sous-location avec un cabinet d'avocats conforme à l'annexe XIV-A du RIBP + bail principal ou attestation du bailleur principal autorisant la sous-location + plan ou
 - Convention de domiciliation conforme à l'annexe XIV-B du RIBP + plan des locaux (pour les structures de maximum 2 associés sans collaborateur) ou
 - Contrat CDAAP (pour les structures unipersonnelles sans collaborateur) ou
 - Convention à temps plein avec un centre d'affaires conforme à l'article P.48.2 et à l'annexe XIV-C du RIBP ou
 - Convention à temps plein avec un professionnel réglementé conforme à l'article P.48.2 du RIBP ou
 - Titre de propriété + extrait du règlement de copropriété autorisant l'exercice d'une profession libérale + plan

Si des sous-locataires et domiciliés sont concernés par le déménagement : joindre obligatoirement une nouvelle convention

→ Retrait d'associé d'une structure d'exercice ou de moyens

- Procès-verbal de retrait / Lettre du Managing Partner Monde mentionnant la date d'effet de retrait

Précisez le nom des COLLABORATEURS de la structure
(et joindre un nouveau contrat de collaboration en cas de changement de structures)

.....
.....
.....

Fait à Paris, le

Signature :